

Informations relatives à la maternité

Prestations durant votre grossesse et en relation avec votre accouchement

Vous souhaitez avoir un enfant ou êtes déjà en attente d'un heureux événement ? Dans ce cas, nous tenons en premier lieu à vous en féliciter et souhaitons vous accompagner au cours de votre grossesse en vous aidant à mieux déchiffrer la prise en charge de vos frais médicaux.

➤ Prise en charge des factures par l'assurance obligatoire des soins (AOS)

Durant les 3 périodes de grossesse et de maternité définies ci-dessous, certaines prestations pourront être allouées sans participation aux coûts (franchise annuelle et quote-part de 10%).

Prestations de maternité non-soumises à la franchise annuelle et à la quote-part (10%)

| Avant la 13 ^e semaine de grossesse | Entre la 13 ^e semaine de grossesse et la 8 ^e semaine après l'accouchement | Entre la 8 ^e et la 10 ^e semaine après l'accouchement |
|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">○ Les examens spécifiques de grossesse○ Le contrôle ultrasonographique○ Le test du premier trimestre, analyses de sang○ Les prestations supplémentaires en cas de grossesse à risque | Tous les traitements ambulatoires et stationnaires (y compris l'accouchement), sous réserve des exceptions suivantes: accidents – soins dentaires – mesures de prévention infirmités congénitales – interruptions de grossesse non punissables | <ul style="list-style-type: none">○ Le contrôle post-partum○ Les conseils en allaitement |

La date de la 13^e semaine de grossesse est déterminée par les indications données par votre médecin sur le formulaire adéquat.

➤ Préparation à l'accouchement

Une participation de Fr. 150.– est octroyée par l'assurance obligatoire des soins pour les cours de préparation à l'accouchement dispensés par une sage-femme, ou pour un entretien de conseil avec une sage-femme en vue de la naissance, de la planification et de l'organisation de la période postnatale à domicile et de la préparation à l'allaitement (cours individuel ou collectif). Renseignez-vous auprès de votre gynécologue ou de votre sage-femme, qui pourra vous aiguiller et vous conseiller.

➤ Conseils en allaitement

Vous désirez allaiter? L'assurance obligatoire des soins prévoit la prise en charge de 3 séances de conseils dispensés par un/e sage-femme ou un/e infirmier/ère ayant suivi une formation spéciale dans ce domaine.

» Assurer votre futur enfant

Afin de préparer au mieux l'arrivée de votre enfant et de lui offrir la meilleure couverture santé possible, nous nous tenons bien entendu à votre entière disposition pour vous proposer une assurance sur mesure. Dans ce cas, nous vous recommandons vivement d'assurer votre futur enfant avant sa naissance en optant pour notre formule d'assurance prénatale sans questionnaire de santé. Cette démarche vous permettra de conclure des assurances complémentaires le couvrant dès sa naissance, sans réserve, quel que soit son état de santé.

Nous espérons que cette information vous sera utile et sommes à votre écoute tout au long de votre grossesse, pour vous renseigner de manière plus précise en cas de questions ou de doutes. Il en va de même si vous avez des questions relatives à la prise en charge de prestations au titre de vos assurances complémentaires. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 0848 803 111 ou par mail à prestations@groupemutuel.ch.

Groupe Mutuel

Votre espace client en ligne vous simplifie la vie



Transmettez vos factures de soins, consultez vos documents, modifiez vos données personnelles et vos contrats partout et à tout moment. Sur ordinateur, tablette ou mobile, avec votre portail client en ligne, vous gérez simplement vos assurances Santé.

www.groupemutuel.ch/espace-client

» Rapide

Vous scannez vos factures de soins et nous les transmettez instantanément.

» Pratique

Vous avez toujours votre carte d'assuré et celles des membres de votre famille sur vous, au format digital, pour l'assurance-maladie de base.

» Flexible

Vous choisissez entre une facturation 100% digitale ou l'envoi de factures papier, selon vos préférences.

» Simple

Vous suivez l'état de vos demandes en cours et l'évolution de votre franchise.

» Sécurisé

Toutes les données que vous nous transmettez bénéficient d'un niveau de sécurité élevé.



Scannez et découvrez notre
structure juridique
www.groupemutuel.ch/structure

groupe**mutuel**

Groupe Mutuel Holding SA
Rue des Cèdres 5 - CH-1919 Martigny
0848 803 111 / groupemutuel.ch